Aux Unions Departementales Aux Federations Nationales

Paris, 12 juin 2018

Département des Relations Internationales et des Droits Fondamentaux Circulaire n° 073/2018

Recommandations economiques europeennes a la France : A USTERITE 3-Social 0

Chers camarades,

Le 23 mai 2018, la Commission européenne a publié ses trois blocs de recommandations économiques à destination des Etats membres. Ces propositions concluent le processus du « semestre européen », cycle de coordination et de surveillance des politiques des Etats membres.

Mis en œuvre depuis 2011, le semestre européen démarre chaque année après la publication par la Commission européenne de l'examen annuel de la croissance qui a pour objectif de présenter les perspectives économiques pour l'ensemble de l'Union européenne. Il précède la publication des rapports pays en mars qui a pour seul objectif de réaliser un classement des Etats membres entre les bons et les mauvais élèves, à la suite duquel ceux-ci rédigent leurs programmes nationaux de réforme (PNR) qu'ils transmettent à la Commission européenne qui les valide ou non.

Si l'on peut considérer le semestre européen comme un « gadget technocratique », c'est aussi un outil fort qui sert à l'Union européenne pour imposer réformes et équilibre budgétaire aux Etats membres.

Le Fonds Monétaire International a par ailleurs félicité la France pour « ses progrès impressionnants » en matière de réformes, et appelé sans ambiguïté à les « mettre en œuvre de manière résolue » et à les « renforcer si nécessaire ». Pour Force Ouvrière, cet appel à des réformes libérales toujours plus brutales pour les travailleurs, les services publics et la cohésion sociale est tout simplement inacceptable.

SEMESTRE EUROPEEN: PASSE TON CAP... 2022 D'ABORD

La Commission européenne insiste fortement sur la nécessité de ne pas affecter les bénéfices de la reprise dans de l'investissement mais, à l'opposé, de les circonscrire au désendettement, ce qui au final n'est autre que la poursuite des politiques d'austérité. De même, elle met l'accent sur la limitation de la hausse des dépenses publiques à 1,4 %, apporte son soutien plein et entier à la mise en œuvre des 30 milliards d'euros d'économies budgétaires dans le cadre du CAP 2022, ainsi qu'à l'unification des régimes de retraite.

Force Ouvrière dénonce une idéologie dogmatique visant uniquement à déprotéger l'ensemble des personnels concernés et détruire le cadre collectif qui les emploie et les sécurise en égalité de droits. FO revendique au contraire depuis de nombreuses années une réelle évaluation des besoins publics et une projection concrète de l'évolution des missions et des services publics en cohérence.¹

Les services publics subissent des saignées qui mettent à genoux les personnels, provoquent des désorganisations grandissantes ne permettant plus de répondre à leurs obligations au service du public, et préparent le terrain à leur privatisation. La logique libérale de la Commission européenne rencontre parfaitement celle des réformes menées actuellement en France.

FORMATIONS EXPRESS, EMPLOIS KLEENEX, AVENIR COMPLEXE

La Commission européenne encourage également la poursuite des réformes de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Sous couvert d'un meilleur accès à la formation pour les moins qualifiés, les demandeurs d'emploi, les personnes « issues de l'immigration » et ceux vivant dans des zones défavorisées, les propositions font avant tout écho aux propositions de la ministre du Travail qui affirme que « personne n'est inemployable ». La formation, initiale et continue, n'est donc plus qu'au seul service de l'employabilité immédiate.

Tenu par son engagement international en faveur du plein emploi par la ratification en 1971 de la convention 122 de l'Organisation Internationale du Travail, le gouvernement opte pour des choix plutôt contradictoires en prétextant soutenir la formation alors que l'AFPA et Pôle Emploi n'ont jamais été autant attaqués en termes de moyens humains et financiers. Pour rappel, ladite norme internationale prévoit la lutte contre le chômage et la garantie des salaires permettant une existence décente, dans le cadre d'une expansion économique fondée sur le plein emploi, productif et librement choisi. Force Ouvrière demande la mise en œuvre de vraies politiques publiques de l'emploi, fondées sur l'investissement.

K.O. SUR LES SALAIRES, K-DEAUX AUX ENTREPRISES

¹ Communiqué « CAP 22 : cap de désespérance pour le statut » du 16 mai 2018.

Pire, la Commission européenne recommande que les hausses du salaire minimum soient compatibles avec la compétitivité et la création d'emplois. Alors que la France du CAC40 est championne de la non redistribution des richesses produites par le travail, avec à peine 5 % d'entre elles allouées aux salaires, il est inacceptable de soumettre le salaire minimum à la conditionnalité de compétitivité. Rappelons que le salaire minimum n'a eu aucun coup de pouce en 2017.

Enfin, la Commission européenne soutient le Gouvernement français dans sa volonté de simplifier le système fiscal, en limitant les niches, en réduisant la charge administrative et en réduisant les taxes à la production. De nouveaux cadeaux aux entreprises à prévoir donc, et aucune volonté de s'attaquer aux fléaux de l'évasion et de la fraude fiscale, représentant plus de 2 000 milliards par an, qui amputent véritablement les finances des Etats de ressources budgétaires essentielles à la bonne mise en œuvre et au développement de politiques publiques ambitieuses.

CARTON ROUGE POUR LE MODELE SOCIAL

Le socle européen des droits sociaux n'a en rien fait bouger les lignes budgétaires. Par ailleurs, le projet de budget européen présenté par la Commission pour la période 2021-2027 prévoit une baisse des crédits en faveur de la politique de cohésion, et notamment du fonds social européen.

Erigé comme la feuille de route du gouvernement pour l'année en cours et les années à venir, le programme national de réforme (PNR) affirme des retards de l'économie française faute de réformes et pointe du doigt le chômage de masse, sans pour autant remettre en question les mesures d'austérité qui n'ont fait que contribuer à l'augmenter. Le gouvernement avance également dans ce document que le modèle social ne garantit ni la prospérité, ni la justice sociale. Dénonçant une valorisation insuffisante du mérite, il conclut que l'État providence ne protège plus les citoyens et que la cohésion en est donc remise en cause.

Le ton est ainsi donné pour les réformes à venir sur les Retraites ou la Sécurité sociale. Force Ouvrière, qui a été du combat pour créer la Sécurité sociale, entend se battre pour la garder. FO s'oppose à toute logique d'individualisation, moyen de réduire les droits collectifs et d'affaiblir toute contestation possible et portera au contraire la conception démocratique et sociale de la Sécurité sociale comme référence au niveau européen et ce, dès le prochain comité exécutif de la Confédération Européenne des Syndicats les 25 et 26 juin prochains.

Amitiés syndicalistes.

Marjorie ALEXANDRE Secrétaire confédérale

Pascal PAVAGEAU Secrétaire général